

# ..... le petit ..... BILLANTIN

journal municipal de la commune de Billieu · n°52 · Avril 2022

## Edition spéciale

- 2 - ça s'est passé à Billieu
- 3 - à venir
- 4 - informations utiles
- 5 - dossier : budget 2022
- 10 - sécurité, sûreté et voirie
- 11- mobilisation pour le peuple ukrainien
- 12 - prévention : victimes de violences intrafamiliales

Suivez l'actualité de la commune sur ILLIWAP !



+ de 240 abonné·e·s  
+ de 300 informations  
diffusées depuis le lancement

### MAIRIE DE BILLIEU

75 route de Charavines  
38850 Billieu  
Tél : 04 76 06 62 41  
Fax : 04 76 06 67 15  
mairie@ville-billieu.fr  
www.mairie-billieu.fr



### HORAIRE D'OUVERTURE

mairie et agence postale communale  
lundi, mardi, jeudi : 14 h 30 à 18 h 30  
vendredi, samedi : 8 h 30 à 11 h 30

### PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

sur les horaires d'ouverture

### PERMANENCE URBANISME sur rendez-vous

PERMANENCE DE M. LE MAIRE ET DES ADJOINTS  
sur rendez-vous au 04 76 06 62 41

### DIRECTEUR DE PUBLICATION Jean-Yves Penet, Maire de Billieu

CONCEPTION : Claire Berthier - Flore Viénot - Martine Viénot

PHOTOS : Claire Berthier - David Garin - Marielle Brunet

Jean-Pierre Hemmerlé - pixabay - freepik

NUMÉRO 52 - avril 2022 - TIRAGE 750 exemplaires

IMPRIMERIE : 1001 Copies - 17 Rue Porte de la Buisse  
38500 Voiron.

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales  
sur papier 100% recyclé

## ÉDITORIAL

par Jean-Yves Penet, Maire de Billieu

Mes chers concitoyens,

Je souhaitais, tout d'abord, vous remercier pour votre **forte mobilisation en faveur de nos amis ukrainiens**. Des centaines de kilos de dons ont été collectés grâce à votre générosité. L'ensemble a été convoyé jusqu'en Pologne et sera d'un grand secours, notamment pour les populations déplacées. Cette guerre, au cœur de l'Europe, vient nous rappeler, durement, que rien n'est jamais acquis, pas plus la paix, que la démocratie et qu'il nous faut, sans cesse, réaffirmer et défendre nos valeurs. **Des forces brutales et négatives** sont à l'œuvre partout, y compris sur notre propre territoire national. Elles ne reculent devant rien et tentent d'imposer, par la violence verbale ou physique, le mensonge, leurs idéologies mortifères. **La résistance du peuple ukrainien** démontre que l'on peut s'opposer efficacement à ces entreprises. Car les démagogues, les violents et les tyrans reculent lorsque la population se mobilise.

Dans le quotidien aussi et à notre échelle, dans nos projets communaux, il y a matière à faire échec à ceux qui se complaisent dans le pessimisme et cherchent à susciter la peur dans tous les domaines. La municipalité a fait, depuis longtemps, **le choix de l'audace et de l'action**. Cela se traduit encore cette année dans **notre budget** que vous découvrirez dans ce numéro du *Petit Billantin*. Nous avons fait le choix **d'investir sur nos infrastructures** pour les réhabiliter, les moderniser, les mettre aux normes. Nous allons poursuivre cet effort, en ayant à cœur de travailler, à partir de l'existant, pour l'améliorer. Ce parti pris est à la fois **financier et écologique**. Aujourd'hui, les travaux de la salle des fêtes sont en cours, alors que ceux liés à la restructuration de la mairie et à la création du bureau de poste sont en voie de finalisation. Des études ont été menées autour de l'agrandissement de la cantine / garderie et la mise en place d'un tiers lieu, espace de coworking, au rez-de-chaussée de la maison des associations. L'objectif est **d'améliorer le niveau de service** et **d'animer notre village**. La mise en place du bureau de poste est un exemple significatif. Nous avons souhaité également **restructurer et renforcer nos services communaux** et développer des compétences nouvelles en leur sein.

En outre, nous travaillons en collaboration étroite avec **nos voisins et amis du tour du lac** avec qui nous avons créé **un nouvel accueil de loisir**, prenant en compte, au-delà de la période estivale, les mercredis et les petites vacances. Il en va de même concernant l'animation jeunesse intercommunale. Enfin, **la sécurité et la sûreté** ne sont pas oubliées, avec d'importants aménagements programmés route du tissage, la mise en place d'un système de vidéoprotection au centre bourg, pour sécuriser nos bâtiments communaux, ainsi qu'un système de contrôle d'accès au camping.

Nous aurons l'occasion prochainement **de vous rencontrer, dans vos ha-meaux et quartiers**, pour échanger avec vous, autour d'un café, sur ces sujets et bien d'autres qui vous tiennent à cœur.

Votre maire. Jean-Yves Penet.



inauguration de l'agence postale communale



fête de Noël - 1ère édition



commémoration du 19 mars 1962



fête du printemps - 1ère édition

## AGENDA : MAI - JUIN

**1er mai - Groupe Scolaire**  
SOU DES ECOLES  
pucier

**6 mai : 16 h 30 à 18 h et 7 mai 9 h à 11 h 30**  
CCAS DE BILIEU  
Vente de fleurs : précommande avant le 25 avril  
retrait derrière la mairie

**21 mai 2022 - 20 h - Groupe Scolaire**  
O VERRE À SOI  
Théâtre avec Casalibus

**11 et 12 juin - Jardins de la Curiosité Partagée**  
MAIRIE DE BILIEU  
atelier création d'épouvantail avec Tony Mazzochin  
Pensez à vous inscrire !

**18 Juin - Jardins de la Curiosité Partagée**  
MAIRIE DE BILIEU  
Fête des jardins - Jury du concours d'épouvantails  
plus d'infos à venir

Pour recevoir les dernières informations sur la commune en temps réel, abonnez-vous à ILLIWAP :  
**gratuit, et sans inscription !**  
plus d'infos sur :  
[https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-bilieu\\_38043](https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-bilieu_38043)



début des travaux de la salle des fêtes

### Pour en savoir plus ...

En attendant la prochaine édition complète du **Petit Billantin**, rendez-vous sur [www.mairie-bilieu.fr/actualites](http://www.mairie-bilieu.fr/actualites), découvrez les articles en avance, et suivez l'actualité de la commune tout au long de l'année !

### L'agenda existe aussi en ligne !

Retrouvez toutes les dates à venir en Pays Voironnais sur :  
[www.mairie-bilieu.fr/agenda](http://www.mairie-bilieu.fr/agenda)  
plus d'infos : [communication@ville-bilieu.fr](mailto:communication@ville-bilieu.fr)

par Nadine Campione, 4e adjointe en charge de la culture

### Ouverture de l'AEJ

Après deux années d'étude et de préparation, **l'accueil de loisirs Tour du Lac va ouvrir ses portes le 19 avril 2022** au groupe scolaire Petit Prince à Bilieu. Une directrice de cet accueil a été recrutée : Vanessa Didier. Le recrutement des autres intervenants est en cours. Pour cette première session **plus de 40 enfants sont inscrits** dont une vingtaine sont de Bilieu. Les communes de Montferrat, Villages du Lac de Paladru et Bilieu ont fait le choix de faire appel à **l'AEJ de Saint Etienne de Crossey** pour mettre en place ce temps périscolaire. Pourquoi ce choix : la proximité de cette structure, le professionnalisme de l'équipe, le mode de gestion. L'AEJ de Saint Etienne de Crossey, qui fonctionne en association, pilotera notre structure. Nous ferons appel à des parents de nos trois communes, parents qui participeront au CA de l'association. Les élu-e-s des 3 communes, en charge de ce dossier, seront membres de droit. L'objectif étant de voir notre structure devenir au fil des ans autonome.

Cet accueil de loisirs répond aux besoins de nos habitants en demande de mode de garde pour les mercredis et pour les petites et grandes vacances. Mode de garde assuré par **un personnel qualifié et compétent.**



**Vanessa Didier, 1ère à droite de la photo.**  
© Le Dauphiné Libéré, Marielle Brunet

**Locoactive** : Le fait d'ouvrir une nouvelle structure pour les enfants de 3 à 12 ans **n'empêche pas le maintien de Locoactive**, ceci a bien été précisé au conseil municipal du 29 janvier 2022. Le CEJ (contrat enfance jeunesse) antérieur est remplacé par le CTG (conventions territoriales globales) qui occupe un champ plus large (est pris en compte le problème du handicap et de l'emploi). Il sera donc élaboré **un plan jeunes avec l'animateur actuel** qui tiendra compte des nouvelles consignes. Il faudra que la fiche de poste de l'animateur prévoit une place pour des activités au sein de l'accueil de loisirs, des temps périscolaires des écoles et au collège cela pour **établir des liens entre les différentes tranches d'âge et pour amener à Locoactive un public jeune** qui en est, pour l'instant, éloigné. D'autre part, nous souhaitons également qu'il y ait des activités sur les différentes communes du Tour du Lac. Un local pourrait être mis à disposition. Les différentes sorties ou camps organisés par Locoactive ces dernières années seront poursuivis mais sans doute en nombre réduit.

### Lac Culture

Après deux années d'interruption le Festival Lac Culture du Tour du Lac reprend ses activités : Noter les dates sur vos calendriers : **dimanche 9 octobre 2022, vendredi 14 octobre, samedi 15 octobre et dimanche 16 octobre 2022.** Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

### Concours d'épouvantails

Vous avez été plus d'une quinzaine d'équipes à vous inscrire lors de la fête du printemps ce dimanche 20 mars à la première édition du grand concours d'épouvantails aux jardins de la curiosité partagée : A toutes et tous qui êtes les pionnier.e.s de cette aventure, un grand merci ! **Vous avez manqué le lancement du concours ? Pas de panique, il n'est pas trop tard pour s'inscrire !** Vous pouvez dès maintenant télécharger tous les documents sur : <https://www.mairie-bilieu.fr/2022-03-24-concoursepouvantail>.

Les inscriptions seront clôturées le 12 juin à minuit.



### Rencontres citoyennes !

Enfin, nous pouvons nous retrouver ! Vos élus souhaitent venir à votre rencontre dans vos hameaux. Sortir du cadre et construire le dialogue près de chez vous, nous pourrions échanger sur les projets en cours et à venir, répondre à vos questions et vous présenter une première ébauche du budget participatif. Le budget participatif, à destination des habitants, associations sportives et culturelles, c'est vous qui proposerez et voterez pour votre projet. Avec le sourire, nous partagerons ce temps convivial autour d'un café.

Dates à retenir :

Grand Bilieu : samedi 7 mai  
David et Bernardin : samedi 14 mai  
Les Maures : samedi 21 mai  
Le Petit Bilieu : samedi 11 juin  
Le Bourg : samedi 25 juin

Toutes les rencontres se tiendront de 10 h à 12 h.

Un flyer sera distribué dans vos boîtes aux lettres pour déterminer le lieu de rencontre ! À très bientôt... dans Bilieu !

## recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni-e de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

## Pièces à fournir :

- » Pièce d'identité française
- » Livret de famille des parents
- » Justificatif de domicile

## élections

Les élections Législatives auront lieu :

- » 1er tour : 12 juin 2022
- » 2d tour : 19 juin 2022

sauf changements liés à la dissolution de l'assemblée nationale

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les règles de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE. Pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu de domicile ou de résidence. Les demandes d'inscription pourront être déposées au plus tard, le 6ème vendredi précédant le scrutin, soit le mercredi 4 mai 2022 par internet jusqu'à 23 h 59 ou le vendredi 6 mai 2022 en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

## Les pièces justificatives nécessaires à l'inscription sont :

- » un document établissant votre identité et votre qualité de français (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité) ;
- » un document prouvant votre attache avec la commune (quittance de loyer, de téléphone, d'électricité...).

## Pour les personnes domiciliées chez un tiers, en plus des pièces mentionnées ci-dessus :

- » une attestation sur l'honneur de l'hébergeant accompagnée de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à son nom.

## collecte des ordures ménagères

## Jour de passage

- » Bac gris : Lundi semaine impaire
- » Bac jaune : Lundi semaine paire
- » Bac marron : Tous les lundis

les jours fériés sont rattrapés le mercredi suivant.

## Sacs poubelles

Des sacs poubelles verts compostables «Pays Voironnais» sont à votre disposition au secrétariat de mairie : Ils sont à utiliser dans la poubelle alimentaire (marron).

## Dépôt du verre

Pour trouver le point dépôt verre le plus proche :

<http://www.paysvoironnais.com/cartographie-162.html>

## dechetteries : nouvelles modalités

Nouveaux horaires d'été de fin mars à fin octobre :

## Site de Le Pin :

- » lundi, mercredi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h
- » samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

## Site de Montferrat :

- » mardi, jeudi, vendredi : de 13 h 30 à 17 h
- » samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

fermeture les jours fériés

A partir du 4 avril, accédez à votre espace personnel et faites toutes vos démarches en ligne en quelques clics sur le site internet du Pays Voironnais rubrique déchèteries ! De votre compte, vous pourrez actualiser vos données personnelles, consulter l'historique de vos passages, demander l'ajout ou la suppression d'un véhicule, mais aussi suivre l'état d'avancement de vos démarches. Des services personnalisés, réservés aux particuliers, seront également proposés comme la possibilité de prendre rendez-vous pour le dépôt d'amiante liée.

## &gt;&gt;Vous êtes déjà inscrit

Vous recevrez début avril un e-mail du Pays Voironnais. Pensez à vérifier régulièrement votre messagerie et vos courriels indésirables ! Suivez les instructions et accédez à votre compte sécurisé contenant l'ensemble des données transmises lors de votre inscription (nom, adresse, véhicule...). Vous n'avez rien reçu ou vous avez reçu un courrier postal (uniquement pour les personnes n'ayant pas transmis d'e-mail lors de l'inscription) ? Envoyez un e-mail à inscription.decheterie@paysvoironnais.com comportant votre nom, prénom et le numéro de plaque d'immatriculation d'un véhicule déjà enregistré par vos soins.

## &gt;&gt;Vous n'êtes pas inscrit

Dès le 4 avril, vous pourrez vous rendre sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique déchèteries pour créer votre compte et effectuer votre demande d'accès. Celle-ci sera validée après vérification de votre dossier sous une dizaine de jours. Pensez à bien joindre les pièces justificatives demandées (carte grise de chaque véhicule, justificatif de domicile de moins de 3 mois...). Attention, la validation n'étant pas immédiate, nous vous conseillons de ne pas inscrire votre véhicule à la dernière minute. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée !

## &gt;&gt;Vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne, accéder à votre compte ? Vous n'avez pas d'accès internet ?

S'il est vivement conseillé d'accéder à vos informations pour faciliter vos futures démarches cela ne remet pas en cause vos autorisations actuelles d'accès, vous pouvez continuer à déposer vos déchets dans l'une des 8 déchèteries du Pays Voironnais. L'inscription à l'aide d'un formulaire papier sera également toujours possible en dernier recours. Le service Gestion des déchets reste à votre disposition pour vous accompagner au Centre Technique à Coublevie (le lundi de 12 h à 18 h, le mercredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le vendredi de 11 h à 17 h) ou au 0 800 508 892.

## Compte administratif BUDGET 2021

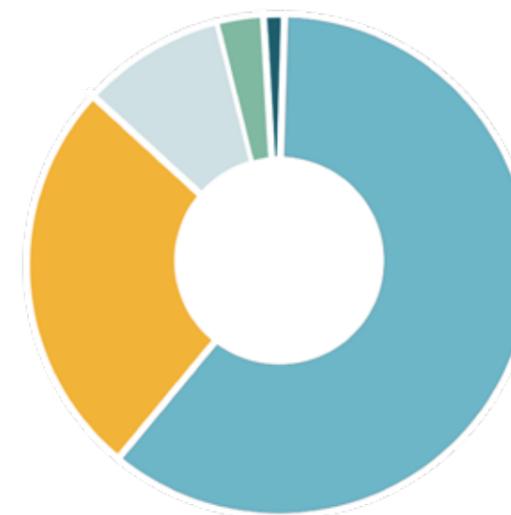
## Quelques notions du budget communal

Le budget d'une commune se compose de dépenses et de recettes. La structure du budget comporte différentes parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

## Qu'est-ce que la section de fonctionnement ?

Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ; et aussi toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des trois grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

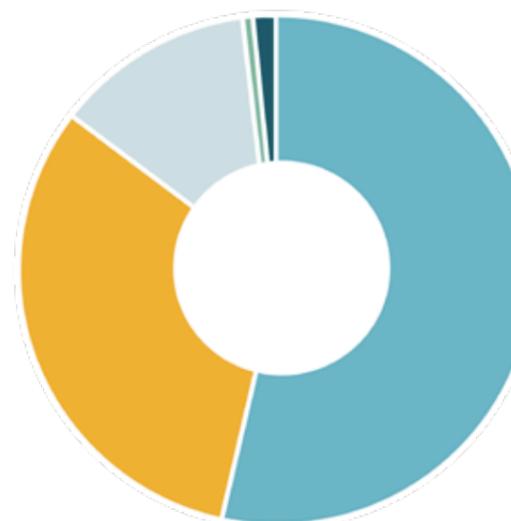
Au 31/12/2021 les recettes réelles de fonctionnement sont de 1 221 956 € et se décomposent ainsi :



## recettes de fonctionnement 2021

- impôts et taxes 60,9 %
- dotations 25,8 %
- produits des services 9,9 %
- autres produits de gestion 2,6 %
- produits exceptionnels 0,8 %

Au 31/12/2020 les dépenses réelles de fonctionnement sont de 1 059 014 € et se décomposent ainsi :



## dépenses de fonctionnement 2021

- charges de personnel 53,29 %
- charges à caractère général 32,17 %
- achats de matériels, énergie, entretien des réseaux, voiries et bâtiments
- autres charges de gestion 12,73 %
- contribution service incendie, subventions communes et organismes, indemnités
- charges financières 1,31 %
- intérêts et emprunts
- atténuations de produits 0,5 %

Ainsi, le solde de la section de fonctionnement (recettes déduites des dépenses) pour l'année 2021 s'élève à + 161 946 €.

### Qu'est-ce que la section d'investissement ?.....

En recettes nous avons les emprunts, les dotations et subventions. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité à l'excédent de la section de fonctionnement.

En dépenses nous avons la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, fonctionnement capitalisé, ...).

### Les principales dépenses d'investissement en 2021 .....

En 2021 de nombreux projets ont été menés : nouveau site internet de la commune, acquisition d'une propriété au centre bourg (face à la mairie), changement de véhicule pour nos agents techniques, restructuration de la mairie et création d'une agence postale communale, aménagement d'un trottoir sur la route de Charavines (Bardonnnet), acquisition de tableaux blancs interactifs pour le groupe scolaire... et l'ouverture du chantier de la salle des fêtes.

Code	Libellé	Réalisé 2021	Reste à Réaliser 2021
<b>TDRI</b>	<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>839 770</b>	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 928	10 700
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 739	80 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ACHATS)	385 170	67 900
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	330 586	663 900
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	97 297	8 000
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	50	
45	OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	0	
020	DEPENSES IMPREVUES	0	
<b>TDOI</b>	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>56 945</b>	
040	OPERATIONS DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	38 412	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	18 533	
<b>TDI</b>	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>896 715</b>	
<b>RAR</b>	<b>RESTES A REALISER</b>		<b>830 500</b>



### Les principales recettes d'investissement en 2021 .....

Nos principaux subventionneurs sont le **Département** pour 217 160 €, le **Pays Voironnais** pour 74 300 €, l'**Etat** (plan de relance et dotation d'équipement des territoires ruraux) pour un total de 69 760 € et la **Région** pour 54 400 €. Ces recettes nous ont permis de réaliser la **rénovation de l'espace la Sure** à l'arrière de l'épicerie (Mam et salle associative), le **trottoir du Bardonnnet**, l'aménagement de la **route de Montferrat**, le mur de **soutènement de l'Eglise**.

Nous avons souscrit à un **emprunt** de 343 000 € pour l'acquisition d'une propriété au centre-bourg. La maison va être rénovée pour en faire **deux logements**, dont les loyers permettront de compenser le remboursement de cet emprunt. Cette acquisition est « stratégique » pour la **protection du patrimoine** (grange en pisée) mais aussi pour son **grand terrain situé au centre village**, qui va nous permettre, à terme, de poursuivre la structuration du centre-bourg.

Code	Libellé	Réalisé 2021	Reste à réaliser 2021
<b>TRRI</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>838 777</b>	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	232 120	190 100
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	343 000	450 000
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	263 657	
<b>TROI</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>60 039</b>	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	41 506	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	18 533	
<b>TRI</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>898 816</b>	
<b>ERI</b>	<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	<b>642 098</b>	
R001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 098	
<b>RAR</b>	<b>RESTE A REALISER</b>		<b>640 100</b>
<b>CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT 2021</b>			
	Total recettes d'investissement	898 816	
	Total dépenses d'investissement	896 715	
<b>Solde</b>			<b>2 101</b>

Pour résumer le compte administratif 2021, le solde de la section de fonctionnement et celui de la section investissement, nous permet de clôturer l'année à +161 949 €.

### Les principaux ratios 2021 .....

#### L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) :

C'est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. La capacité d'autofinancement s'élève au 31 / 12 / 2021 à **162 941 €**.

#### Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) :

Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est admis qu'un ratio de 10 % à 15 % est satisfaisant. Notre taux d'épargne brut est de **13,3 %**.

### L'encours de la dette et la capacité de désendettement :

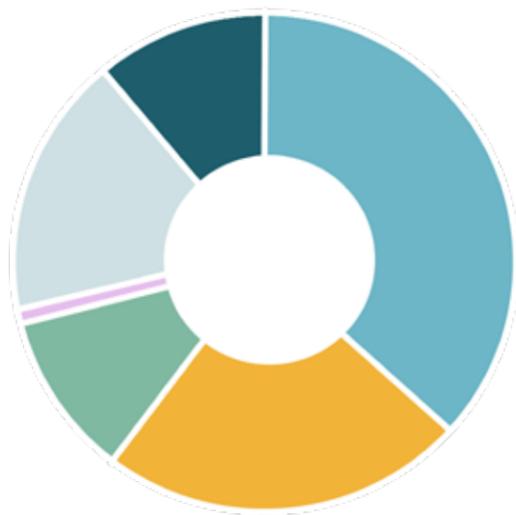
L'encours de la dette au 31 / 12 / 2021 s'élève à **1 165 000 €**. A ce stade, la capacité de désendettement (nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible) est de **7,5 années**. Le seuil d'alerte se situe à **12 années**.

**Pour résumer** : nos ratios vont connaître **une altération** en raison des investissements en cours mais nous veillons à ce qu'ils restent maîtrisés. Bien que conséquents, la rénovation de la salle des fêtes, l'extension de la cantine / garderie **restent néanmoins indispensables**.

D'autres investissements permettent aussi **un meilleur service rendu au public** comme la création de **notre agence postale communale** par exemple. Bien entendu, si ces projets sont réalisables aujourd'hui c'est aussi grâce **aux subventions** que nous obtenons auprès des différents partenaires, et **aux banques** qui nous accordent leur confiance pour **notre bonne cotation attribuée par la trésorerie**.

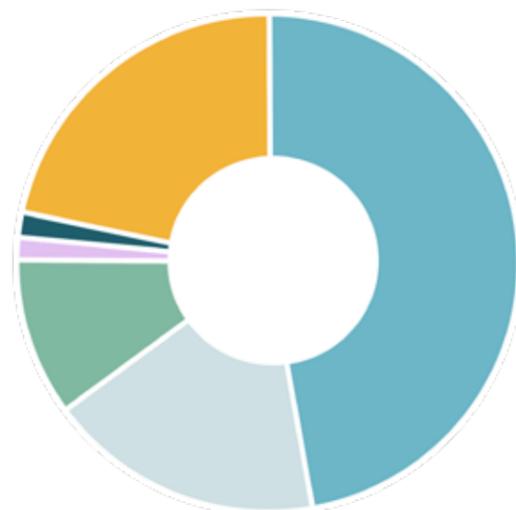
## BUDGET primitif 2022

### Section de fonctionnement – les dépenses : 1 689 891 € .....



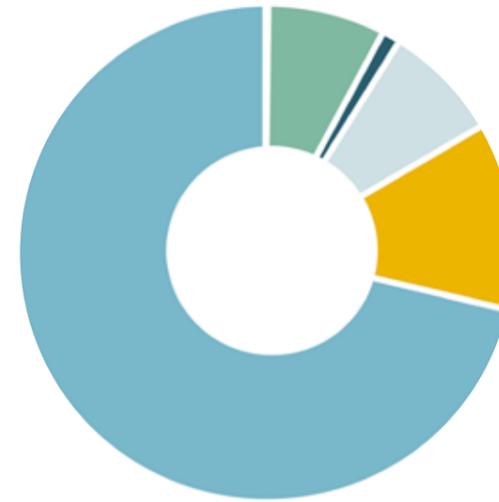
- charges de personnel 36,73 %  
*service technique et administratif, personnel éducatif, etc.*
- charges à caractère général 23,47 %  
*achats de matériel, énergie, entretien bâtiments, réseaux et voiries, etc.*
- charges financières 17,35 %  
*intérêts de emprunts, budget annexe lotissements*
- virement à la section d'investissement 10,92 %
- autres charges de gestion 11,22 %  
*contribution service incendie, subventions communes et organismes, indemnités ...*
- atténuation de produits 0,31 %

### Section de fonctionnement – les recettes : 1 689 891 €.....



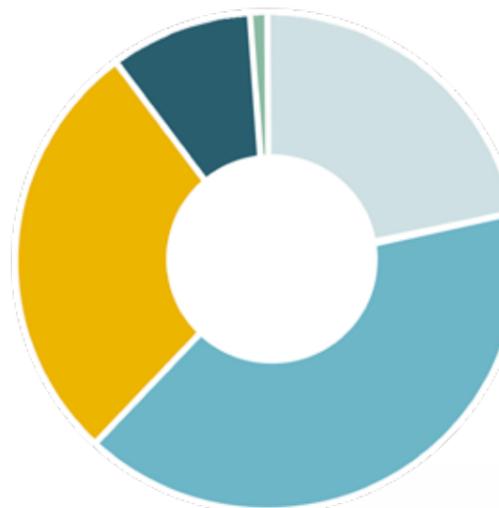
- impôts et taxes 47,25 %
- résultat de fonctionnement reporté 21,82 %
- dotations 17,62 %
- produits de services 10,31 %
- autres produits de gestion 1,5 %
- opération d'ordre 1,5 %

### Section d'investissement – les dépenses réelles : 1 952 621 € .....



- immobilisations en cours 71,18 %  
*travaux camping, entretien bâtiments scolaires, salle des fêtes, aménagement route du tissage, eaux pluviales, etc.*
- immobilisations corporelles 12,17 %  
*terrains, réseau électrique, vidéoprotection, mobilier et matériels divers, jeux pour enfants, etc.*
- subventions d'équipement versées 7,68 %  
*travaux d'enfouissement des réseaux, participation aux communes*
- emprunts et dettes 7,79 %  
*remboursement*
- immobilisations incorporelles 1,17 %  
*frais d'études, licences*

### Section d'investissement – les recettes réelles : 1 952 621 € .....



- subventions d'investissement 40,24 %
- emprunt 27,83 %
- dotations, fonds divers, réserves 21,72 %
- virement de la section de fonctionnement 9,21 %
- opération d'ordre 1 %



En 2021, plusieurs chantiers ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité au sein de notre commune, avec entre autre le prolongement du trottoir le long de la RD50d jusqu'à l'impasse Plan et Ocarie, la sécurisation de l'aire de jeux du square René Chevallet, sans oublier le renforcement de la signalisation routière avec la pose de nouveaux panneaux sur l'ensemble du territoire communal. Cet effort sécuritaire va se poursuivre en 2022 avec un chantier majeur, la sécurisation de la route du Tissage.

Dans le domaine de la sûreté, deux projets d'envergure doivent se concrétiser au cours de cette année. L'installation d'un système de contrôle d'accès au niveau du pré du camping municipal et le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection pour sécuriser nos principaux bâtiments communaux.

### Création d'un aménagement de sécurité sur la route du Tissage

Aujourd'hui, la route du Tissage est la deuxième voie communale en terme de trafic routier (après la route de Montferrat) avec le passage de **près de 400 véhicules par jour** (dans les deux sens cumulés). Force est de constater que cette route est également **très empruntée par les piétons** qui se rendent au centre-bourg, au groupe scolaire ou aux arrêts de bus et qui n'ont d'autre choix que de marcher sur le bord de la chaussée.

Les travaux d'aménagement prévoient la réfection de la chaussée avec **la création d'un cheminement protégé pour les piétons**, ainsi que la reprise du réseau des eaux pluviales, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ainsi que la rénovation de l'éclairage public.

### Enfouissement des réseaux aériens et rénovation de l'éclairage public

Cette année, le TE38 (Territoire d'Énergie de l'Isère) va devoir effectuer **le renforcement du poste électrique "Bourg de Biliu"** et enfouir dans ce secteur le réseau Basse Tension sur une longueur de 630 mètres.



Cette opération, dont le montant a été estimé à environ 200 000 €, **sera entièrement pris en charge par le TE38**. Néanmoins, la commune va profiter de ce chantier pour réaliser de manière concomitante **l'enfouissement du réseau TELECOM** et **la rénovation de l'éclairage public** sur ce même linéaire de travaux.

L'investissement est certes conséquent (60 000 €), mais il reste mesuré compte-tenu de l'amélioration esthétique paysagère qu'il va générer avec **le retrait de 630 mètres de double câbles aériens et la suppression de 18 poteaux** (bois et béton).

### Mise en place d'un système de contrôle d'accès au camping municipal

Ce projet consiste à **fermer totalement les entrées qui mènent au pré du bord du lac**, puis à en **réglementer et contrôler l'accès** au moyen d'un système d'ouverture de portail par badges. À compter du 20 mai, **chaque famille résidant à Biliu** devra se rendre en Mairie afin de percevoir **gratuitement un badge d'accès**. Et pour ceux qui le souhaitent, un badge supplémentaire pourra être attribué moyennant une participation financière (unique) de 10 €.



### Déploiement de la vidéoprotection au centre-bourg

Ce projet d'envergure est l'aboutissement d'une réflexion menée par la Municipalité, en s'appuyant sur le diagnostic des référents « Sûreté » de la Gendarmerie, et en tenant compte des résultats de la consultation réalisée auprès de la population billantine (79 % de retour favorable à l'utilisation de la vidéoprotection).

Dès cette année, **notre commune va se doter d'un système de vidéoprotection afin de sécuriser les principaux bâtiments communaux** que sont le groupe scolaire Petit Prince et l'ensemble mairie / agence postale.

### Collecte de produits de première nécessité

La collecte des 9, 10 et 12 mars 2022 organisée par la Municipalité a connu un franc succès. Le personnel de la Réserve Communale, renforcé des membres du CCAS et de plusieurs volontaires de l'association *O verre à soi* se sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette action solidaire. Les billantins-e-s ont répondu présent et ont été particulièrement généreux. **400 kg de produits de première urgence** ont été conditionnés dans la salle Vercors avant d'être transportés **les 11 et 14 mars** sur le site de l'antenne locale de la Protection Civile à Fontaine. Un grand merci à monsieur Serge Geraud-Pinet pour avoir mis gratuitement à disposition un véhicule utilitaire pour l'acheminement de la collecte le vendredi 11 mars après-midi.

Après une mise sur palette à Fontaine, la cargaison a rejoint la base nationale de Strasbourg pour la formation du convoi. En tout, **ce sont 13 camions de la Protection Civile** qui ont convoyé jusqu'à la base logistique polonaise située à la frontière ukrainienne et où a été installé le plus grand camp de réfugiés. À cet endroit, les produits d'hygiène et logistiques ont été déchargés pour être distribués aux réfugiés et tous les matériels de secours ont poursuivi leur route en Ukraine à destination des hôpitaux et des centres de soins.

Le 30 mars, la collecte des produits alimentaires a été transportée jusqu'en Pologne grâce à l'organisation mise en place par **Carole Dreux**, cheffe d'entreprise berjallienne. Cette dernière a su mobiliser une quarantaine de dirigeants installés en Nord-Isère et rassembler plusieurs familles d'accueil pour monter une opération de récupération de réfugiés ukrainiens. Ce sont donc deux véhicules (type 9 places), chargés de **notre collecte de produits alimentaires (500 kg)**, qui ont quitté Bourgoin-Jallieu pour se rendre en Pologne.



### Pavoisement des bâtiments communaux

En solidarité au peuple ukrainien, les façades de la Mairie et du groupe scolaire « Petit Prince » ont été pavoisées des couleurs du drapeau de l'Ukraine.



# VICTIMES DE TOUTE FORME DE VIOLENCE

ces gestes peuvent vous sauver la vie

utilisez-les pour vous signaler auprès de personnes de confiance



à l'international

en France



1. ouvrez votre paume vers l'extérieur et rentrez votre pouce



2. refermez vos doigts sur votre pouce



dessinez un point noir au creux de votre main



## 3919

gratuit et anonyme

## 17

police

## 114

alerter par sms

## SIGNALEZ-VOUS EN PHARMACIE

### POUR UN CONSEIL, UNE ORIENTATION OU SIGNALER UN FAIT DE VIOLENCES :

**Appeler le 3919** : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9 h à 22 h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h.

**Signaler votre situation sur internet** via la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24 heures/24 avec un tchat non traçable : [ar-retonslesviolences.gouv.fr](http://ar-retonslesviolences.gouv.fr)

### PERMANENCES ET LIEUX D'ACCUEIL DANS TOUT LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE :

**ALTHEA – L'APPART** (accueil et lieu de transition d'hébergement et d'accompagnement)

- » Ouverture du service 8 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
- » permanence téléphonique mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- » **contact : 04 76 43 14 06**

### AIV FRANCE VICTIMES GRENOBLE

Permanences tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h maintenues :

- » au siège : 26 rue colonel Dumont à Grenoble (sur rendez-vous : **04 76 46 27 37**) ;
- » à l'hôtel de police de Grenoble : 36 Bd Maréchal Lelercq : au sein du Pôle psycho-social d'accueil des victimes (RDC à côté des plaintes) : avec ou sans rendez-vous (**04 76 46 27 37**) ;
- » au Tribunal judiciaire de Grenoble, Bureau d'Aide aux Victimes, bureau 352, (palais de Justice), avec et sans rdv : **04 76 46 27 37**.

### APRESS FRANCE VICTIMES VIENNE

Permanences en commissariat-gendarmerie, par téléphone ou visioconférence.

- » **contact : 04 74 53 58 13**

### Relais d'insertion dans la ville par l'habitat des adultes et des jeunes RIVHAJ VIENNE

- » **contact : 04 74 53 20 92 et 07 82 59 09 29**

- » accueil écoute et orientation femmes victimes de violences et hébergement.

### Accompagnement logement porte des alpes, ALPA BOURGOIN JALLIEU

**contact : 04 74 43 97 67**

### RIALTO ISSUE DE SECOURS SOS FEMMES 38

Écoute accueil orientation femmes victimes de violences, hébergement. Ouvert de 9 h à 18 h du lundi au vendredi.

**contact : 04 76 70 02 05**

### SOLIDARITE FEMMES MILENA GRENOBLE

Accueil, écoute, orientation des femmes victimes de violence et de leurs enfants (rendez-vous en présentiel ou téléphonique selon le souhait de la personne). L'accueil de jour est ouvert tous les jours de 9 h à 17 h.

- » 2 rue Roland Aarros 38320 Eybens.
- » **contact : 04 76 40 50 10**
- » [contact@sfm.fondation-boissel.fr](mailto:contact@sfm.fondation-boissel.fr)

### Centre d'information droits des femmes et des familles CIDFF

9 rue Raoul Blanchard 38000 Grenoble.

- » **contact : 04 50 09 52 40**

### ISIS FRANCE VICTIMES Nord Isère

- » **contact : 04 74 19 24 30**
- » 33 rue du Tribunal 38300 Bourgoin-Jallieu. 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
- » [isis.nordisere@orange.fr](mailto:isis.nordisere@orange.fr)

